



Le MANIFESTE des hôpitaux et maternités de proximité en sud Aveyron
membre de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux de proximité

Monsieur RICORDEAU

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc club du Millénaire | 1 025, rue Henri Becquerel | CS 30001
34067 Montpellier Cedex 2

Saint Affrique le 28 octobre 2019

Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé,

Depuis votre prise de service et les annonces faites sur la nécessité d'assurer la prise en charge de proximité pour les habitants du sud Aveyron, la situation des hôpitaux continue de se dégrader.

Aujourd'hui le point de rupture s'approche pour plusieurs services, en particulier du fait des non remplacements de médecins, des difficultés pour certains postes du personnel et des investissements insuffisants sur les locaux.

Pendant que cette situation concrète se déroule, nous entendons toujours parler d'un projet de fusion-modernisation-relocalisation des hôpitaux de Millau et St Affrique dont la mise en œuvre serait censée garantir la prise en charge de proximité, en particulier en intéressant de jeunes médecins à quitter les sirènes du secteur privé et des métropoles pour venir assurer le service public de proximité.

La survie des actuels hôpitaux et leur remise à niveau est une urgence qui n'attendra pas l'éventuel projet d'un « hôpital médian » que vous avez évoqué .

Nous demandons à votre antenne régionale du ministère et comme cela a été voté à l'unanimité par la Commission Des Usagers de l'hôpital E.Borel le 9 octobre 2019 :

« *Dans le débat sur l'avenir de l'hôpital et sans attendre les résultats, (..) de donner les moyens à l'hôpital d'assurer la permanence des soins par*

- le remplacement des médecins et personnels soignants sans gréver les comptes de l'établissement,
- les investissements nécessaires à assurer la qualité des prestations. »

Sur la venue de médecins hospitaliers dans le service public de proximité

Pouvez vous nous dire quels sont les dispositifs existants pour inciter des médecins à prendre des postes dans les hôpitaux et lesquels sont mise œuvre sur le sud Aveyron ? Ne trouvez vous pas choquant que des médecins formés par le service public et pour en assurer l'exercice soient amenés à choisir des affectations en abandonnant toute une population de zone de montagne ?

Ne souhaitant pas affecter de jeunes médecins dans le cadre d'un service de 5 ans là où il y a des besoins, seriez vous disposé à prendre à sa charge les surcoûts de l'intérim, des déplacements, des postes de cliniciens ou autres moyens existants pour assurer la venue de médecins sans déséquilibrer les comptes de notre hôpital ?

Quand seront effectués les travaux de réfection de l'internat permettant un accueil correct des médecins dans l'hôpital de Saint Affrique ?

Pour assurer l'égalité des citoyens

L'égalité des habitants sur le territoire, dont vous avez la charge, ne consiste, évidemment pas, à installer partout les techniques de pointe, mais à assurer dans le réseau hospitalier l'élément de proximité * des « hôpitaux de plein exercice » **.

Le Manifeste : siège social Mairie de Saint-Affrique 12400 Adresse Internet :

lemanifeste@orange.fr

N°Pref : W121002001 N°SIRET : 79944035900013

La taille humaine de nos établissements, leur temps d'accès sont des éléments de qualité et de sécurité. Cette opinion est confortée par des études ***, les nombreux accouchements assurés au bord des routes par les pompiers ou aux urgences, les décès de nouveaux nés, consécutifs aux fermetures de maternités sont malheureusement là pour valider nos craintes.

Pouvez vous nous communiquer les études qui conforteraient l'opinion de la cour des comptes sur la dangerosité des « petits hôpitaux » ?

Ne vous semble t il pas contradictoire et dangereux de demander aux patients de se diriger systématiquement vers des hôpitaux de pointe (les CHU), au risque de les saturer pour des prises en charge qui auraient pu être faites dans de plus petits établissements ?

Une prise en compte des dangers pour les personnes, l'environnement , le temps de trajet des longs déplacements est elle intégrée aux projets de santé ?

Déserts médicaux, Hôpitaux et Centres de santé publics

Votre ARS a accompagné les efforts des élus locaux pour assurer la présence des médecins généralistes. Le départ d'une génération qui va s'accroître dans les années proches est une inquiétude.

Pensez vous attractif pour un jeune médecin de venir s'installer dans un territoire où les hôpitaux sont menacés ?

Pensez vous que leur demander de désorganiser leur travail par la prise en charge des urgences soit un gage de qualité pour les habitants et pour les praticiens ?

Comment pensez vous qu'une prise en charge des urgences par les médecins libéraux soit possible quand l'obligation de garde a été supprimée ?

Si notre hôpital n'a pas de claires garanties de poursuite de son activité, la réussite des dernières installations de « médecins de ville » est compromise.

Pour compléter les Maisons de Santé des médecins libéraux, la mise en place de Centres de Santé Publics nous semble une nécessité. Ainsi les jours et horaires d'ouverture des cabinets, les temps d'attente pour rendez vous amélioreraient la qualité et déchargeraient les urgences. Ceci sans parler de la réponse à une demande de la grande majorité des médecins en formation et du collectif de travail ainsi renforcé.

Ces possibilités de Centres sont certes reconnues, mais quelles initiatives ont été et sont prises pour les développer, les proposer aux collectivités et professionnels ?

Monsieur le Directeur, vous le constatez, nos interrogations sont nombreuses, mais à la hauteur des craintes et attentes de la population.

Nous attendons des actes rapides pour assurer la continuité et l'amélioration d'une prise en charge des soins dans notre zone de montagne, nous attendons des réponses, dans le cadre de la « démocratie sanitaire » annoncée lors de la mise en place des GHT.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute rencontre .

Nous informons les usagers de l'hôpital de notre démarche.

Recevez nos salutations distinguées

Raymond FABREGUES (président du Manifeste)

Henri CELIE (représentant des usagers à la CDU de l'hôpital de St Affrique)

* 30 mn pour les urgences, 45 pour les maternités

** comprenant un service de médecine, de chirurgie, une maternité, un service d'urgence, un SMUR 24H sur 24 et un plateau technique

*** étude 2000/2009 ref ANR-FORM-110425-01-01